

## ENERGIE : la justice se prononce sur le projet du parc éolien de La Ferté-en-Ouche

Le projet de parc éolien de La Ferté-en-Ouche, porté par [ALTERRIC](#) / T : 03.44.83.67.20, a été refusé par la cour administrative d'appel de Nantes qui confirme les motifs de l'opposition du préfet de l'Orne. Le projet controversé portait sur un ensemble de quatre éoliennes pour une puissance installée de 16,8 MW devant assumer la consommation électrique de 8 000 personnes. La décision a été rendue mardi 13 février 2024. [www.alterric.com](http://www.alterric.com)